

## LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 30 NOVEMBRE, 1840.

## COMME QUOI LE CHEMIN DU ROI CONDUIT TOUT DROIT EN PRISON.

L'ordonnance de nos fortes têtes (lisez : bêtes, si vous aimez mieux; je n'y tiens nullement) est venue répandre la terreur chez tous ceux qui se font traîner et qui traînent les autres. Personne ne sait au juste à quoi s'en tenir; c'est un chaos épouvantable. On dit qu'à Montréal on a beaucoup de peine à faire suivre la loi, par la raison bien simple que nombre de personnes ne la comprennent pas et qu'il est inné chez l'homme de ne se soumettre qu'avec répugnance à des réglemens injustes et tyranniques. Or ils doivent être assurément tyranniques les réglemens qu'on ne peut mettre en force qu'à force de force.

Discutons maintenant la chose un peu sérieusement néanmoins, car si l'utilité de la nouvelle innovation se trouvait suffisamment démontrée, il serait absurde de s'y opposer aussi vivement. Il voudrait mieux en finir tout d'un coup des anciennes traînes et carioles que de persister et de n'amener ce changement qu'à la longue : il serait assurément injuste que ceux qui font les frais de nouvelles voitures eussent à souffrir de la négligence des retardataires. Nous dirons pour commencer que nous pensons que le nouveau plan n'amènera nulle amélioration, qu'au contraire il sera d'un effet opposé et nous allons dire sur quoi nous appuyons notre raisonnement. D'abord on cite l'exemple des États-nis et du Haut-Canada; mais dans ces pays les chutes de neige sont beaucoup moins considérables et inégales qu'ici, et là cependant encore l'usage des sleighs n'empêche point les cahots.

Nous pouvons affirmer que nous avons vu à New-York, lorsqu'il est tombé seulement dix-huit pouces de neige, plus de cahots que nous n'en avons jamais vu à Québec ni à Montréal. Il serait facile de prouver que Broadway est fort souvent presque impraticable, la surface de sa chaussée ressemblant alors à une mer agitée, ressemblance qui a sans doute donné l'idée de construire, comme on l'a fait, plusieurs des omnibus ou voitures publiques qui parcourent cette rue en forme de chaloupes ou de petits navires. Nous nous sommes risqués nous-mêmes quelquefois dans ces embarcations de nouvelle espèce et nous pouvons assurer que l'illusion était complète. Il est vrai de dire que pour la rendre plus palpable encore les conducteurs avaient soin de chavirer leurs passagers fort souvent.

Cependant on ne voit aux États-Unis ni traînes, ni carioles. Mais la neige n'y tombe jamais en aussi grande abondance, ce qui permet d'ouvrir les chemins sur toute leur largeur. Il nous semble que si on se fût contenté de faire placer le travail des traîneaux en dehors, cela eût suffi. La forme des lisses ne changerait rien à leur effet; leur hauteur ne fera que nuire pour battre la neige fraîchement tombée. Quant à placer le cheval à côté de la voiture, c'est une idée qui ne pouvait venir qu'au Conseil Spécial par l'habitude qu'il a contractée de vouloir tout faire marcher de travers. Le tirage du cheval se trouvera considérablement